

Ministère
de l'Éducation nationale



Le CLEMI dans le Code de l'éducation

« Le Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information (CLEMI) a pour mission de promouvoir, notamment par des actions de formation, l'utilisation pluraliste des moyens d'information dans l'enseignement afin de favoriser une meilleure compréhension par les élèves du monde qui les entoure tout en développant leur sens critique. Ce centre est associé au Centre national de documentation pédagogique, dont il constitue une direction à gestion spécifique [...]. »

Articles D. 314-99 et suivants du Code de l'éducation.

Le socle commun de connaissances et de compétences

« Les élèves devront être capables de jugement et d'esprit critique, ce qui suppose :

- savoir évaluer la part de subjectivité ou de partialité d'un discours, d'un récit, d'un reportage;
- savoir distinguer un argument rationnel d'un argument d'autorité;
- apprendre à identifier, classer, hiérarchiser, soumettre à critique et mettre à distance l'information;
- savoir distinguer virtuel et réel;
- être éduqué aux médias et avoir conscience de leur place et de leur influence dans la société;**
- savoir construire son opinion personnelle et pouvoir la remettre en question, la nuancer (par la prise de conscience de la part d'affection, de l'influence de préjugés, de stéréotypes). »

Extrait de la sixième compétence:
Les compétences sociales et civiques

Citoyen de demain

Le CLEMI est le centre d'éducation aux médias du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Depuis 1983, nous avons reçu la mission d'apprendre aux élèves une pratique citoyenne des médias. Cet objectif ne peut être atteint qu'en établissant un partenariat constant avec les professionnels de l'information. Ils sont, au même titre que les parents d'élèves, les partenaires privilégiés de nos actions et de nos recherches.

Nous accompagnons les élèves qui créent des journaux et des sites, animent des émissions de radio, réalisent des reportages. En s'initiant aux complexités de la production d'information, ils développent autonomie et initiative. Afin de ne jamais se priver de cette parole originale, le CLEMI en conserve la mémoire grâce au dépôt pédagogique des journaux scolaires et lycéens.

Que prospèrent des médias de qualité pour le public exigeant de demain, soucieux de pluralisme, formé aux pratiques de l'argumentation, à la réflexion sur l'éthique et à l'idée même de démocratie qui prend ainsi tout son sens !

France Renucci
DIRECTRICE DU CLEMI



Le Conseil d'orientation et de perfectionnement

Instance de réflexion et de validation, le Conseil d'orientation et de perfectionnement accompagne les actions du CLEMI. Réuni deux fois par an, il est composé de soixante-trois personnalités représentant les pouvoirs publics, les acteurs et usagers du système éducatif et les professionnels de l'information et de la communication. Il est présidé par Jean-Marie Dupont, journaliste qui a exercé des responsabilités de direction au Monde et à France 3.



➤ Former

La formation est l'une des activités fondamentales du CLEMI. Chaque année, en moyenne, 24 000 stagiaires sont formés sur des thématiques variées :

- la connaissance des médias et des circuits de l'information ;
- l'analyse critique des messages d'information ;
- l'usage sûr et critique des techniques de l'information et de la communication ;
- la production d'outils et de messages d'information (journal imprimé ou en ligne, radio, vidéo...) ;
- l'utilisation pédagogique des médias dans l'enseignement du français langue étrangère... .

Pour tout renseignement sur les formations, contactez ou consultez :

- le coordonnateur académique du CLEMI dans votre région. Adresse : www.clemi.org rubrique « *Équipes régionales* » ;
- le Plan académique de formation continue, pour le second degré ;
- le Plan départemental de formation continue, pour le premier degré ;
- à l'étranger, le service culturel de l'ambassade de France ;
- le site web du CLEMI : www.clemi.org rubrique « *Se former* ».

Responsable : Pierre Frémont,
p.fremont@clemi.org (01 53 68 71 25)

➤ Accompagner l'expression des élèves

La mémoire des journaux scolaires

Le CLEMI possède une très importante collection de journaux scolaires et lycéens. Elle regroupe près de 70 000 journaux pour plus de 19 000 titres venant de France ou de l'étranger. Certains exemplaires datent de 1926 ! Depuis 2001, le CLEMI est devenu le dépôt pédagogique officiel des journaux scolaires et lycéens : « *Le CLEMI en assurera l'archivage et la conservation* » (cf. circulaire n° 2002-25 du 1-2-2002). Cette collection est vivante : elle peut faire l'objet de recherches, d'études, d'articles de presse et peut être consultée sur place et bientôt en ligne. Elle alimente la *Revue de presse des journaux scolaires et lycéens*, éditée chaque année par le CLEMI.

Responsables :
 Carole Hourt, c.hourt@clemi.org (01 53 68 71 30)
 Pascal Famery, p.famery@clemi.org (01 53 68 71 13)



Le journal junior international à distance

– **cyberfax!**® est un magazine en ligne réalisé par des jeunes de tous pays réunis en comité de rédaction. Chaque numéro, à l'initiative d'un groupe, traite d'un thème d'actualité. Les articles, en français et en langue étrangère, et leurs illustrations sont adressés par courrier électronique. Tous les numéros sont consultables sur le site du CLEMI.

– **fax!**® répond au même principe. Des élèves de 6 à 18 ans réalisent un journal en 24 h à partir d'articles transmis par courriel. Le journal imprimé est ensuite envoyé par voie postale à tous les correspondants.

Pour consulter les numéros et pour participer :
www.clemi.org « *Programme fax!* »

Responsable : Marie-Françoise Poulaïn,
m.poulaïn@clemi.org (01 53 68 71 10)

Réaliser un journal, une radio, une télévision, un site Internet

Le CLEMI peut accompagner votre projet et vous mettre en relation avec d'autres journaux, d'autres radios... De même, si vous rencontrez des problèmes de conception, de maquette, de fabrication, de législation, de distribution..., contactez le CLEMI, dans les académies et à Paris :

Pour les journaux scolaires ou lycéens :
 Pascal Famery, p.famery@clemi.org (01 53 68 71 13)
 Carole Hourt, c.hourt@clemi.org (01 53 68 71 30)

Pour les productions télévisuelles :
 Jean-Noël Rey, jn.rey@clemi.org (01 53 68 71 47)



➤ Relier

Les enseignants et les professionnels de l'information se retrouvent autour du projet du CLEMI en particulier pendant la Semaine de la presse et des médias dans l'école®. Lieu de rencontres et de confrontations, le CLEMI offre à tous ses partenaires la possibilité de mettre en commun des expériences, des réflexions et des projets. Les enseignants trouvent ainsi, outre le nécessaire contact avec les professionnels de l'infor-

mation, un lieu où ils peuvent comparer et enrichir leur pratique des médias et développer des actions de partenariat.

– Le site du CLEMI : www.clemi.org offre informations et ressources pédagogiques régulièrement actualisées.

Responsable du site : Isabelle Breda,
i.breda@clemi.org (01 53 68 71 17)

➤ Documenter et éditer

Un centre de documentation spécialisé

Le centre de documentation regroupe plus de 4 000 ouvrages traitant de l'information, des médias et de l'école en France et dans le monde. Il conserve, collecte et traite les travaux pédagogiques et les rapports d'expériences. Les documentalistes réalisent des dossiers documentaires sur les médias et l'éducation ainsi que des dossiers de presse sur des sujets d'actualité. Ils alimentent également une base d'articles sur l'actualité des médias et les problématiques liées à l'éducation aux médias. Ils se chargent aussi de recueillir les recherches universitaires. Le centre est abonné aux quotidiens nationaux, aux hebdomadaires d'information et à des revues spécialisées dans son champ d'étude. L'ensemble de ce fonds est consultable sur place, sur rendez-vous, de 9 h 30 à 17 h 30 (du lundi au vendredi).

Plus d'infos : f.cherifi@clemi.org, c.pacaud@clemi.org, b.rigotard@clemi.org

Une activité éditoriale

Auteur, concepteur, producteur, le CLEMI collabore avec des éditeurs privés ou avec le Centre national de documentation pédagogique (CNDP). Ses objectifs éditoriaux visent à susciter et à accompagner la mise en place de travaux sur l'actualité, à permettre aux enseignants, formateurs et étudiants de disposer d'outils faisant le point sur les approches théoriques et les pratiques actuelles.

Son catalogue propose des ouvrages de base sur la connaissance des médias, accompagnés de méthodologies et démarches pédagogiques, des guides pratiques, des outils d'analyse et de réflexion. Pour le consulter : www.clemi.org

Responsable éditoriale : Josiane Savino,
j.savino@clemi.org (01 53 68 71 16)

Pour commander : Patricia Bourtayre-Lemor,
p.bourtayre@clemi.org (01 53 68 71 03)

➤ Recherche et international

Promouvoir des travaux universitaires

Au CLEMI, l'éducation aux médias se construit sur des pratiques qui se constituent en savoirs à la croisée des sciences de l'information et de la communication et des sciences de l'éducation. Pour donner un cadre théorique aux expériences pédagogiques liées à l'éducation aux médias, le CLEMI initie des recherches aussi bien dans le cadre universitaire (CREDAM : Centre de recherches sur l'éducation aux médias de l'université de Paris III), qu'à l'Académie des sciences morales et politiques. Il organise des colloques et participe à des publications (*Médiamorphoses*, *Medium...*) qui actualisent des réflexions initiées dès le XIX^e siècle par Célestin Freinet, Janusz Korczak...

Responsable : France Renucci,
f.renucci@clemi.org (01 53 68 71 06)

À l'étranger

Le travail du CLEMI est étroitement inscrit dans une perspective européenne et, au-delà, internationale. Il s'emploie à faire avancer la problématique de l'éducation aux médias au plan international et à mettre en réseau les différentes structures existantes.

Le CLEMI collecte toutes informations afin d'engager des travaux communs et de proposer des échanges. Il coordonne des études, organise des séminaires, des colloques, des rencontres. Il conçoit et met en œuvre des actions de formation. Avec la Commission européenne, le CLEMI est partenaire ou coordonne de nombreux programmes.

Responsable : Evelyne Bevort,
e.bevort@clemi.org (01 53 68 71 38)



➤ Les équipes académiques

Le CLEMI est représenté, dans chacune des 30 académies, par un coordonnateur désigné par le recteur, en accord avec la directrice du CLEMI. Pour conduire l'indispensable travail d'éducation aux médias, ce coordonnateur est accompagné par des formateurs d'adultes constitués en équipes académiques et départementales. Ensemble, ils mettent en œuvre la mission du CLEMI, dans le respect des objectifs de la direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'Éducation nationale et de l'identité culturelle de chaque académie.

Cf. Convention CLEMI/DESCO du 2 décembre 2003.

Les équipes académiques du CLEMI travaillent quotidiennement avec les enseignants, les professionnels des médias, les parents d'élèves, les associations para-éducatives et les universitaires. Elles proposent des formations à l'utilisation pédagogique des médias et des conseils pour faire naître des projets. Elles facilitent la mise en relation des professionnels des médias avec les enseignants.

Les coordonnées actualisées des coordonnateurs académiques du CLEMI sont disponibles sur le site du CLEMI :
<http://www.clemi.fr/organisme/equipesregionales.html>

Responsable : Benoît Menu,
b.menu@clemi.org (01 53 68 71 06)

➤ La Semaine de la presse et des médias dans l'école®

Chaque année, au printemps, le CLEMI invite les enseignants et les professionnels des médias à participer à la Semaine de la presse et des médias dans l'école®. C'est l'occasion d'accueillir dans les établissements scolaires volontaires les médias d'information dans leur diversité et leur pluralisme.

La Semaine de la presse s'inscrit dans la mission du CLEMI : « apprendre aux élèves une pratique citoyenne des médias ». Elle a pour objectif d'aider les élèves, de la maternelle aux classes préparatoires, à comprendre le système des médias, à former leur jugement critique, à développer leur goût pour l'actualité et à forger leur identité de citoyen. Mais, s'agissant de médias, les démarches pédagogiques habituelles doivent être adaptées à ces savoirs différents qui évoluent en permanence. Former chaque élève à l'information, c'est lui donner les moyens de comprendre le monde dans lequel il vit, lui permettre de mieux participer à la vie publique; c'est également le conduire à prendre conscience de la nécessité d'une presse libre et pluraliste dans une société démocratique.



La Semaine de la presse et des médias dans l'école® est la manifestation pédagogique la plus importante du système éducatif. Plus de 4 millions d'élèves, 390 000 enseignants et plus de 1 000 médias y participent volontairement.

Activité de partenariat, la Semaine de la presse et des médias dans l'école® est organisée avec les professionnels de la presse écrite, de l'information audiovisuelle (radios, télévisions, agences de presse) et de La Poste et sa Société de traitement de presse (STP). Le CLEMI, à l'origine de cette initiative, est chargé par le ministère de l'Éducation nationale de son pilotage et de sa coordination.

Pour en connaître les dates et les modalités : www.clemi.org

Responsable : Benoît Menu,
semaine.presse@clemi.org (01 53 68 71 34/35)



**Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information**

391 bis, rue de Vaugirard, 75015 Paris - Tél. : 01 53 68 71 00 - Fax : 01 42 50 16 82 - www.clemi.org

Centre d'éducation aux médias du ministère de l'Éducation nationale,
le CLEMI est associé au CNDP, dont il constitue une direction à gestion spécifique.

